

Avec quelles complicités Carlos Ghosn a-t-il pu s'évader du Japon ?



L'évasion de Carlos Ghosn, fuyant le Japon alors qu'il était assigné à résidence et sous « étroite » surveillance, est digne des meilleurs romans d'espionnage et fera, à n'en pas douter, les délices d'un réalisateur hollywoodien dans les prochains mois.

Pour l'instant, c'est la stupéfaction générale et le mystère reste entier. Comment le suspect le plus connu du Japon a-t-il pu déjouer la surveillance des policiers chargés de contrôler ses faits et gestes nuit et jour ? **Comment un si gros poisson a-t-il pu passer à travers les mailles du filet ?**

Cette évasion rocambolesque est visiblement le fruit d'une longue préparation, nécessitant des moyens importants et un minutage précis de l'opération. Carlos Ghosn a joué gros. Un échec et c'était un emprisonnement immédiat avec aggravation de la peine encourue. Cette exfiltration est un travail de

professionnels, du niveau des meilleurs services de renseignement...

Qui l'a aidé ? Quel pays a fourni le jet privé et l'équipage ayant permis cette évasion ? Quel est donc ce vol privé qui a décollé d'Osaka pour Istanbul avant de rejoindre Beyrouth ? Mystère.

Certains ont évoqué **un sosie** qui aurait trompé la vigilance des policiers. D'autres parlent d'une fuite en se cachant dans une caisse transportant le matériel d'un groupe de musiciens venus donner un concert à son domicile. Tout cela semble incroyable. **Mais le fait est que Carlos Ghosn a bluffé le monde entier.**

Plus un fait divers est sidérant, plus les hypothèses les plus extravagantes circulent...

Son avocat japonais conservait ses trois passeports, brésilien, français et libanais. Mais un passeport, ça se fabrique sans difficulté. Il paraîtrait d'ailleurs qu'il avait deux passeports français.

Les autorités japonaises se taisent. **Humiliées, police et justice doivent regretter que leur « client » n'ait pas été astreint au port d'un bracelet électronique !** Lacune étonnante pour un pays champion de l'innovation.

Peut-être ces autorités pensaient-elles qu'il était impossible de s'échapper d'une île, ou qu'une caution de 13,5 millions de dollars calmerait toute ardeur d'évasion ? Mauvaise pioche !

Aujourd'hui, Carlos Ghosn est à l'abri au Liban, pays qui n'a aucun accord d'extradition avec le Japon.

L'ex-PDG de Renault-Nissan sera-t-il jugé ailleurs qu'au Japon ?

Arrêté en novembre 2018, soupçonné d'avoir détourné à son profit des fonds de l'entreprise Nissan et d'avoir entretenu une certaine opacité autour de ses rémunérations, Carlos Ghosn était passible de 10 à 15 ans de prison. Une peine difficile à supporter quand on a 65 ans ! Privé de sa famille depuis des mois, il a fait le choix de l'évasion, avec les risques aggravants que l'on imagine en cas d'échec.

Interpol vient d'adresser une demande d'arrestation de Carlos

Ghosn au gouvernement libanais, mais dans la pratique, ce citoyen libanais ne risque rien aussi longtemps qu'il reste au pays du cèdre.

Il vient d'annoncer une conférence de presse pour le 8 janvier 2020, afin de s'expliquer et de se justifier, affirmant : « **Je n'ai pas fui la justice, je me suis libéré de l'injustice et de la persécution** ».

Souhaitant que son procès se tienne au Liban, il y a peu de chance que les autorités nipponnes acceptent cet arrangement, après avoir perdu la face au yeux du monde. Au pays du Soleil Levant, on ne badine pas avec le sens de l'honneur et on digère mal un tel affront !

L'ex-idole des milieux financiers et du grand patronat, l'un des PDG les mieux payés de France durant des années, aimant le luxe et le faste des grandes réceptions, **devra-t-il se terrer comme un paria et se cantonner désormais dans le sinistre rôle de l'éternel fugitif ?**

Triste fin quand on a été un modèle de réussite planétaire, reçu dans le monde entier avec les honneurs d'un chef d'État.

À suivre...

Jacques Guillemain